

Suite à la convocation en date du 27 mars 2025, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL DE LAMBALLE s'est réuni le vendredi 4 avril 2025 à la Salle Aubère de Lamballe Terre et Mer, sous la présidence de Fabien VITEL, Président du Syndicat Mixte du Haras

Etaient présents :

Pour la Région Bretagne : Philippe HERCOUET, Stéphane DE SALLIER DUPIN

Pour Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor : Didier YON, Solenn MESLAY

Pour Lamballe Terre et Mer : Pierre LESNARD, Thierry ANDRIEUX / Jean-Luc GOUYETTE

Pour la Ville de Lamballe Armor : Fabien VITEL, Thierry GAUVRIT,

Etaient absents :

Pour la Région Bretagne : Adeline YON-BERTHELOT

Pour Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor : Loïc ROSCOUET

Pour Lamballe Terre et Mer :-

Pour la Ville de Lamballe : Jean-Luc GUYMARD

**Objet : DISPOSITIF PASS CULTURE**

Dispositif gouvernemental, le Pass Culture se présente sous la forme d'une webapplication qui permet aux jeunes de bénéficier de crédits qu'ils peuvent utiliser pour réserver des offres culturelles gratuites ou payantes :

Au 1<sup>er</sup> mars 2025, le principe des crédits accordés :

Les jeunes bénéficient d'un crédit de 150 € à leurs 18 ans, et une date de validé de 3 ans

Les jeunes reçoivent d'un crédit de 50 € à leurs 17 ans

Le Syndicat Mixte du haras souhaite rejoindre ce dispositif en créant son espace sur la plateforme web Pass Culture.

Après avoir délibéré, les membres du Comité Syndical :

APPROUVENT le référencement des activités du Syndicat Mixte du Haras sur le Pass Culture (et les crédits octroyés aux jeunes de 18 ans via l'application web ou mobil)

Vote : Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré à Lamballe, le 4 avril 2025  
Copie conforme à l'original  
Certifié transmis en préfecture le 8 avril 2025

Le Président

Fabien VITEL

